

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"

Siège Social: Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac 1053 Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 28 Juin 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Karim DEROUCHE (Société d'expertise comptable FINOR) et Mme Abir MATMTI (Société d'expertise comptable Conseil Audit Formation-PWC).

Annexe 1: ACTIF

DESIGNATION	EX 2021			EX 2020
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels	10 602 031	5 036 403	5 565 628	2 928 772
AC11 Investissements R&D	48 532	41 699	6 833	12 441
AC12 Concessions, Brevets, Licences, Marques	10 553 499	4 994 704	5 558 795	2 916 331
AC2 Actifs corporels d'exploitation	6 963 946	4 863 619	2 100 327	1 678 149
AC21 Installations techniques & machines	5 713 368	3 875 741	1 837 627	1 386 492
AC22 Autres Installations Outil & Mobilier	1 250 578	987 878	262 700	291 657
AC3 Placements	228 670 068	6 655 534	222 014 534	219 681 680
AC31 Terrains & Constructions	14 656 570	3 242 767	11 413 803	11 428 047
AC311 Terrains & Constructions Exp.	10 290 367	554 842	9 735 525	9 735 525
AC 312 Terrains & Constructions Hors Exp.	4 366 203	2 687 925	1 678 278	1 692 522
AC33 Autres placements	214 013 498	3 412 767	210 600 731	208 253 632
AC331 Act. Titres Rev. Vble & Part FCP	67 529 105	3 319 605	64 209 501	53 216 747
AC332 Obligations, Autres titres Rev. Fixe	146 099 000	-	146 099 000	154 383 000
AC334 Autres prêts	342 881	89 445	253 435	617 591
AC336 Autres	42 512	3 717	38 794	36 295
AC5 Part des reass dans les prov techniques	111 738 195	-	111 738 195	106 570 468
AC510 Prov. PNA & Primes à annuler	11 070 329	-	11 070 329	10 195 184
AC520 Prov. Assurance Vie	17 065 173	-	17 065 173	21 322 287
AC530 Prov. Sinistres (Vie)	4 765 250	-	4 765 250	3 619 244
AC531 Prov. Sinistres (Non Vie)	78 837 443	-	78 837 443	71 035 133
AC561 Autres Prov. Techniques (Non Vie)				398 619
AC6 Créances	120 757 306	15 841 658	104 915 648	96 310 640
AC61 Créances Opérations Ass. Directe	66 775 971	15 070 715	51 705 257	48 410 740
AC611 Primes Acquises et Non Emises	3 250 615	-	3 250 615	1 885 311
AC612 Autres Créances Oper. Ass. Directe	56 030 622	15 070 715	40 959 908	40 210 214
AC613 Créances indemnisées subrogées	7 494 733	-	7 494 733	6 315 215
AC62 Créances Opérations Réassurance	40 834 331	281 047	40 553 284	35 438 749
AC63 Autres créances	13 147 004	489 896	12 657 108	12 461 152
AC631 Personnel	354 065	-	354 065	309 374
AC632 Etat, Org. S Social, Collec. Pub	10 845 875	-	10 845 875	10 827 735
AC633 Débiteurs divers	1 947 064	489 896	1 457 168	1 324 043
AC7 Autres éléments d'actif	41 332 071	7 845 410	33 486 661	25 751 745
AC 71 Avoirs Bques, CCP, Chèques, Caisse	23 670 104	5 241 968	18 428 136	12 910 892
AC72 Charges reportées	14 294 710	2 603 442	11 691 269	8 957 771
AC721 Frais d'Acquisition reportés	8 549 102	-	8 549 102	6 982 845
AC722 Autres charges à répartir	5 745 608	2 603 442	3 142 166	1 974 926
AC73 Comptes de régularisation Actif	3 367 257	-	3 367 257	3 883 081
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	2 786 576	-	2 786 576	3 181 213
AC733 Autres comptes de régularisation	580 681	-	580 681	701 869
Total	520 063 617	40 242 623	479 820 993	452 921 453

Annexe 2: CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

DESIGNATION	MONTANT	MONTANT
	2021	2020
CP Capitaux Propres		
CP1 Capital social	45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves & Primes liées Capital Social	40 000	40 000
CP2 Réserve de Réinvestissement	13 250 000	5 750 000
CP3 Rachat d'actions propres	-	-
CP4 Autres capitaux propres	37 500 000	37 500 000
CP5 Résultats reportés	-13 380 630	-16 562 831
CP5 Résultats reportés	-13 076 316	-16 258 517
CP5 Effets des modifications comptables	-304 314	-304 314
Total CP Av Résultat Exercice	82 409 370	71 727 169
CP6 Résultat Exercice	6 470 762	10 682 201
Total CP Av Affectation	88 880 132	82 409 370
PA2 Provisions pour autres risques et Charges	829 271	926 297
PA23 Autres Provisions	829 271	926 297
PA3 Provisions techniques brutes	227 838 942	213 353 085
PA310 Prov. Primes Non Acquises	41 699 045	35 507 390
PA320 Prov. Assurances Vie	55 264 505	55 257 656
PA330 Prov. Sinistres (Vie)	5 388 821	4 910 782
PA331 Prov. Sinistres (Non Vie)	120 032 790	113 275 687
PA340 Prov. Part. Bices & Rist (Vie)	--	--
PA341 Prov. Part. Bices & Rist (Non Vie)	4 424 841	2 944 576
PA350 Prov. Egalisation & Equilibrage	29 066	-
PA360 Autres Prov. Techniques (Vie)	- --	- --
PA361 Autres Prov. Techniques (Non Vie)	999 874	1 456 993
PA5 Dettes Dépôts Esp. Reçues Cessionnaires	107 165 980	98 992 229
PA6 Autres dettes	46 349 566	47 313 069
PA61 Dettes Opérations Assurance Directe	10 146 307	11 830 365
PA62 Dettes Opérations Réassurance	16 640 847	19 244 372
PA622 Autres dettes	16 640 847	19 244 372
PA63 Autres dettes	19 562 412	16 238 332
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	451 753	451 753
PA632 Personnel	1 566 490	1 301 156
PA633 Etat, Org. SS & Collectivités Pub.	4 962 357	3 765 310
PA634 Crédoeurs divers	12 581 813	10 720 113
PA7 Autres passifs	8 757 102	9 927 405
PA71 Comptes Régularisations Passif	4 686 688	5 038 059
PA710 Report Commissions Reçues Réassureurs	1 323 912	1 198 525
PA712 Autres comptes de régularisation passif	3 362 776	3 839 533
PA73 Concours Bancaires & Autres Passifs Fin.	4 070 414	4 889 346
Total	479 820 993	452 921 453

Annexe 3 : ETAT DE RESULTAT NON VIE

DESIGNATION	Opérations Brutes 2021	Cessions et Rétro 2021	Opérations Nettes 2021	Opérations Nettes 2020
<u>PRNV1 Primes Acquisées</u>	<u>132 553 384</u>	<u>75 313 328</u>	<u>57 240 056</u>	<u>53 620 650</u>
PRNV11 Primes Emises & Acceptées	138 745 039	76 188 472	62 556 567	57 132 055
PRNV12 Var. Prov. Primes Non Acquisées	-6 191 655	-875 144	-5 316 511	-3 511 405
<u>PRNT3 Pdts Plac. Alloués Etat Résultat</u>	<u>4 196 636</u>	<u>-</u>	<u>4 196 636</u>	<u>3 306 981</u>
-				
<u>PRNV2 Autres Produits Techniques</u>	<u>-17 650</u>	<u>-</u>	<u>-17 650</u>	<u>787 111</u>
-				
<u>CHNV1 Charge de Sinistres</u>	<u>-74 071 936</u>	<u>-35 920 143</u>	<u>-38 151 793</u>	<u>-30 949 712</u>
CHNV11 Montant payés	-67 314 834	-29 087 321	-38 227 513	-32 196 781
CHNV12 Var. Prov. Sinistres	-6 757 103	-6 832 822	75 720	1 247 069
<u>CHNV2 Var. Autres Prov. Techniques</u>	<u>457 119</u>	<u>398 619</u>	<u>58 500</u>	<u>62 740</u>
-				
<u>CHNV3 Part. Bfices & Ristournes</u>	<u>-1 814 538</u>	<u>-3 564 387</u>	<u>1 749 850</u>	<u>2 146 345</u>
-				
<u>CHNV4 Frais d'exploitation</u>	<u>-28 099 346</u>	<u>-15 502 634</u>	<u>-12 596 711</u>	<u>-11 481 836</u>
CHNV41 Frais Acquisition	-22 549 745	-	-22 549 745	-19 731 014
CHNV42 Var. Montant Frais Acq. Reportés	1 313 185	-	1 313 185	367 441
CHNV43 Frais d'administration	-6 862 786	-	-6 862 786	-5 859 420
CHNV44 Comm. Reçues Réassureurs	-	-15 502 634	15 502 634	13 741 157
-				
<u>CHNV5 Autres Charges Techniques</u>	<u>-4 173 272</u>	<u>-</u>	<u>-4 173 272</u>	<u>-4 810 070</u>
-				
<u>CHNV6 Var. Prov. Egal. & Equilibrage</u>	<u>-29 066</u>	<u>-</u>	<u>-29 066</u>	<u>268 351</u>
Résultat Technique Non Vie	29 001 332	20 724 782	8 276 550	12 950 558

Annexe 4 : ETAT DE RESULTAT VIE

DESIGNATION	Opérations Brutes 2021	Cessions et Rétro 2021	Opérations Nettes 2021	Opérations Nettes 2020
<u>PRV1 Primes</u>	5 643 469	1 418 809	4 224 659	4 761 405
PRV11 Primes Emises & Acceptées	5 643 469	1 418 809	4 224 659	4 761 405
<u>PRV2 Produits de Placements</u>	2 767 219	-	2 767 219	2 828 706
PRV21 Revenus des Placements	2 729 145	-	2 729 145	2 799 537
PRV23 Reprises Corrections Valeur / Placements	13 160	-	13 160	10 756
PRV24 Profits Provenant Réalisation Placements	24 914	-	24 914	18 413
<u>PRV4 Autres produits techniques</u>	-	-	-	-
<u>CHV1 Charge de sinistres</u>	-3 791 176	-2 589 438	-1 201 738	-2 890 706
CHV11 Montants payés	-3 313 137	-1 443 432	-1 869 705	-2 202 528
CHV12 Var. Prov. Sinistres	-478 039	-1 146 006	667 967	-688 178
<u>CHV2 Variation des Autres Provision</u>	-6 849	4 257 114	-4 263 963	-5 322 145
CHV21 Provisions d'assurance Vie	-6 849	4 257 114	-4 263 963	-5 322 145
CHV22 Autres Provisions techniques	-	-	-	-
CHV23 Prov. Contrat en unité de compte	-	-	-	-
<u>CHV3 Part. Bfices & Ristournes</u>	-29 723	-	-29 723	-
-	-	-	-	-
<u>CHV4 Frais d'exploitation</u>	-1 555 246	-890 674	-664 573	527 864
CHV41 Frais d'acquisition	-1 007 474	-	-1 007 474	-1 564 112
CHV43 Frais d'administration	-547 772	-	-547 772	-151 736
CHV44 Commissions Reçues Réassureurs	-	-890 674	890 674	2 243 712
<u>CHV5 Autres Charges techniques</u>	-410 916	-	-410 916	-369 086
-	-	-	-	-
<u>CHV9 Charges de placements</u>	-1 352 295	-	-1 352 295	-1 629 774
CHV9 Charges de placements	-	-	-	-
CHV91 Charges Gestion Plac. y Compris Ch. Int.	-1 260 448	-	-1 260 448	-1 358 145
CHV92 Correction Valeur / Placements	-73 677	-	-73 677	-271 629
CHV93 Pertes Provenant Réalisation Placements	-18 171	-	-18 171	-
Résultat Technique Vie	1 264 482	2 195 811	-931 329	-2 093 737

Annexe 5: ETAT DE RESULTAT

DESIGNATION	Montant 2021	Montant 2020
<u>RTNV Résultat Technique Assurance & Réassurance Non Vie</u>	<u>8 276 550</u>	<u>12 950 558</u>
<u>RTV Résultat Technique Assurance & Réassurance Vie</u>	<u>-931 329</u>	<u>-2 093 737</u>
<u>PRNT1 Produits des Placements</u>	<u>11 963 072</u>	<u>11 195 647</u>
PRNT11 Revenus des placements	11 798 474	11 136 290
PRNT12 Produits des autres Placements	-	-
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	56 892	42 544
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	107 707	16 812
<u>PRNT3 Pdts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Vie</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>CHNT1 Charges des Placements</u>	<u>-5 846 160</u>	<u>-6 446 397</u>
CHNT11 Charges des Placements	-5 449 090	-5 371 999
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-318 516	-1 074 398
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-78 554	-
<u>CHNT2 Pdts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Non Vie</u>	<u>-4 196 636</u>	<u>-3 306 981</u>
<u>PRNT2 Autres produits non techniques</u>	<u>497 584</u>	<u>185 410</u>
<u>CHNT3 Autres charges non techniques</u>	<u>-342 110</u>	<u>-435 185</u>
<u>Résultat provenant des activités ordinaires</u>	<u>9 420 970</u>	<u>12 049 314</u>
<u>CHNT4 Impôts sur le résultat</u>	<u>-2 950 208</u>	<u>-1 367 114</u>
<u>Résultat Provenant Activités Ord. Après Impôts</u>	<u>6 470 762</u>	<u>10 682 201</u>
<u>PRNT4 Gains extraordinaires</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>CHNT5 Pertes extraordinaires</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>CHNT6 PRNT5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	6 470 762	10 682 201

Annexe 6: ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

	2021	2020
Engagements Reçus	14 105	14 105
Cautions Agents Généraux	14 105	14 105
Engagements Donnés	35 647	35 647
Cautions données aux assurés	35 647	35 647

Annexe 7: FLUX DE TRESORERIE

DESIGNATION	Montant 2021	Montant 2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
101 Encaissements des primes reçues des assurés	142 369 735	131 683 785
102 Sommes versées pour paiement des sinistres	-55 626 827	-57 502 625
103 Encaissements des primes reçues (acceptations)	621 601	473 597
104 Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)	-56 537	-38 154
105 Commissions versées sur les acceptations	-142 254	-94 826
106 Décaissements de primes pour les cessions	-75 009 604	-63 947 005
107 Encaissements des sinistres pour les cessions	29 004 809	31 715 255
108 Commissions reçues sur les cessions	14 499 774	13 225 870
109 Commissions versées aux intermédiaires	-11 118 985	-10 793 290
110 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-25 915 656	-30 779 936
111 Variation des dépôts auprès des cédantes	7 177 936	3 795 371
112 Variations des espèces reçues des cessionnaires		-
113 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-495 433 751	-552 145 068
114 Encaissements liés à la cession de placements financiers	492 417 100	546 747 339
115 Taxes sur les assurances versées au trésor	-27 977 845	-25 134 604
116 Produits financiers reçus	14 730 292	14 024 353
117 Impôt sur les bénéfices payés	-2 950 208	-1 249 702
118 Autres mouvements	3 066 163	-3 499 299
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	<u>9 655 741</u>	<u>-3 518 939</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
201 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-4 289 331	-797 053
202 Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles		-
203 Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	-
204 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	-	-
205 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-	-
206 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	<u>-4 289 331</u>	<u>-797 053</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
301 Encaissements suite à l'émission d' actions	-	-
302 Dividendes et autres distributions	-60 000	-75 000
303 Encaissements provenant d'emprunts	-	-
304 Remboursements d'emprunts	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	<u>-60 000</u>	<u>-75 000</u>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	<u>5 306 410</u>	<u>-4 390 991</u>
Trésorerie de début d'exercice	<u>-1 387 271</u>	<u>3 003 720</u>
Trésorerie de fin d'exercice	<u>3 919 139</u>	<u>-1 387 271</u>

I. Présentation de la Société et Faits marquants

I.1 Présentation de la Société

La société Tunisienne d'assurances « Lloyd Tunisien » est une société anonyme au capital de 45 000 000DT, divisé en 9 000 000 actions de 5 DT le nominal

Le Lloyd Tunisien est une compagnie multi - branches qui opère dans le marché tunisien depuis juin 1945, elle a pour objet de mettre à la disposition de l'économie nationale les couvertures nécessaires pour faire face aux multiples risques auxquels sont soumis les biens et les personnes notamment :

- La branche automobile ;
- Les branches dommages IRDS (Incendie, Individuels accidents, Risques divers & spéciaux et Vol) ;
- La branche maritime et transport ;
- La branche groupe maladie invalidité ; et
- La branche vie

I.2 Faits marquants et Perspectives d'avenir

Les faits saillants ayant marqué l'activité de l'exercice 2021 concernent notamment :

- Finalisation des dernières démarches avec le régulateur pour la concrétisation de l'opération de transfert du portefeuille vie de LLOYD ASSURANCES à LLOYD vie.
L'accord définitif a été reçu par LLOYD ASSURANCES en date du 16/02/2022, avec une date d'effet le 01/01/2022.
Le portefeuille vie arrêté au 31/12/2021 sera transféré de LLOYD ASSURANCES à LLOYD Vie comme convenu avec le régulateur.
- La compagnie a connu une très forte progression du chiffre d'affaires grâce aussi bien au risque d'entreprises avec la réalisation de plusieurs affaires importantes (dont les polices dommages et responsabilité civile de la STEG) ainsi qu'aux risques individuels notamment en automobile.
- Poursuivre la mise en production des produits non vie sur l'ERP métier Pass Insurance OOTB (out of the box), ayant démarré depuis Novembre 2020.
- L'année 2022 sera marquée par :
 - L'ouverture de nouvelles agences et le recrutement de nouveaux agents stagiaires ;
 - La restructuration et la montée en compétence du réseau ;
 - Le développement des branches d'équilibre ;

II. Principes et Méthodes Comptables

Les états financiers de Lloyd Tunisien arrêtés au 31 décembre 2021 et présentés ci-dessus sont établis conformément aux règles prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations

II.1 Les actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements linéaires selon les taux suivants :

Désignation	Taux
Logiciel	33%
Licence	33%
Construction	5%
Matériel de transport	20%
Installations, Agencements & Aménagements	10%
Equipement de bureau	10%
Matériel informatique	15%

II.2 Placements

II.2.1 Placements immobiliers

Les placements immobiliers constitués par les terrains et les constructions d'exploitation et hors exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leurs prix d'acquisition. Les immeubles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 20 ans

II.2.2 Bons, Obligations et Titres à Revenus Fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat

II.2.3 Titres à revenus variables

Ils sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisitions hors frais accessoires sur achats. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Cette dernière correspond à :

- la valeur déterminée sur la base du cours moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la date de clôture du bilan pour les titres cotés en bourse
- et à la valeur mathématique calculée sur la base des états financiers des sociétés dans laquelle notre compagnie détient une participation pour les actions et les titres non cotés

Outre la valeur mathématique, l'appréciation de la valeur d'usage peut s'effectuer sur la base des méthodes d'évaluation communément reconnues (Actif net comptable corrigé ANCC, cash flows actualisés DSF, Multiple EBITDA...)

Les moins-values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice. Les plus-values latentes ne sont pas portées en résultat de l'exercice

II.3 Créances nées des opérations d'assurance directe

II.3.1 Arriérés agences, courtiers et bureaux directs

Les arriérés font l'objet d'une provision calculée comme suit :

Base de Calcul de la provision :

La base de calcul de la provision est l'arriéré arrêté au 31/12/2021, Commissions à payer, Cautionnement et Coassurances. La provision est calculée sans pris en compte des encaissements post clôture

Les créances nées d'opérations d'assurance directe sont provisionnées conformément à la circulaire du Comité Générale des Assurances n°24 /2017 du 29/03/2017, qui fixe les taux de provision comme suit :

Arriéré Assuré :

- N : 0%
- N-1 : 20%
- N-2 et antérieures : 100%

Arriéré Intermédiaire :

- N et antérieures : 100%

L'écart positif entre le solde comptable et extracomptable est provisionné à 100%

II.3.2 Primes contentieuses

Ce compte enregistre le montant des primes émises et non encore réglées par les clients de la compagnie

Les créances contentieuses sont totalement provisionnées et ce conformément aux prescriptions de la circulaire du Comité Générale des Assurances n°24 /2017 du 29/03/2017.

II.4 Les autres éléments d'actifs

II.4.1 Effets et chèques impayés

Les effets et chèques impayés sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses et ils sont provisionnés selon les taux de provisionnement suivants :

- N : 50%
- N-1 et antérieurs : 95%

La provision tient également compte des garanties et des arrangements reçus.

II.4.2 Effets à recevoir

Les effets à recevoir sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses

II.5 Provisions techniques

II.5.1 Provisions Techniques Assurance Vie

5 1 1 Provisions Mathématiques

Cette provision correspond à la différence, à la date d'inventaire, entre la valeur actuelle des engagements pris par la compagnie d'assurance y compris la participation aux bénéfices d'une part, et la valeur actuelle des engagements pris par les assurés à savoir les primes futures à verser d'autres part

La provision mathématique constatée au 31/12/2021 est calculée conformément aux bases techniques telles que prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation

5 1 2 Provisions pour sinistres à payer

Cette provision enregistre le montant de la dette du Lloyd Tunisien envers les assurés au titre des sinistres survenus, rachats et arrivés à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Ce montant tient compte des frais de règlement de ces sinistres à engager par la compagnie

5 1 3 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de récupération d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres, suite à l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers (subrogation) ou de l'obtention de la propriété légale des biens assurés (sauvetage)

II.5.2 Provisions Techniques Assurance Non Vie

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figure à l'actif du bilan

5 2 1 Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquise est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime. Elle est calculée selon la méthode du prorata temporis

La provision pour primes non acquises est calculée dans une première phase sur la base des primes émises, nettes de cessions ou de rétrocessions, puis dans une deuxième phase sur la base de la partie des primes cédées ou rétrocedées

5 2 2 Provision pour sinistres à payer

Cette provision correspond au coût total estimé et représenté par le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres

5 2 3 Provision d'égalisation

Cette provision est constituée, conformément aux dispositions des articles 11 et 25 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, au titre du risque décès pour l'assurance groupe et du risque grêle. Cette provision est destinée à assurer la péréquation des résultats suite aux fluctuations des taux de sinistres pour les exercices à venir ou pour couvrir des risques spéciaux

La dotation annuelle au titre de cette provision est calculée par prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie concernée jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice

Par excédent brut de la branche, on entend, la différence entre les primes acquises de l'exercice et la somme des charges de sinistres et des autres coûts rattachés à la branche tels qu'ils ressortent après la répartition des charges par nature et en tenant compte de la réassurance.

5 2 4 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

Elle correspond aux montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes

5 2 5 Autres provisions techniques

Ces provisions regroupent la provision mathématique des rentes, la provision pour risque d'exigibilité et la provision pour risques en cours

- ***La provision mathématique des rentes :***

Il s'agit des montants qui seront versés, postérieurement à la date de clôture, sous forme de rentes et accessoires de rentes aux victimes des accidents de travail et accidents de circulation survenus avant la date de clôture

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de travail correspond à la valeur actuelle probable des rentes à payer jusqu'au 31/12/2013, cette provision a été calculée en appliquant au montant de la rente trimestrielle le coefficient d'âge prévu par l'arrêté des secrétaires d'Etat aux Finances et aux Affaires Sociales du 17 avril 1958, fixant la valeur de rachat des rentes allouées aux victimes d'accidents de travail ou à leurs ayants droits

Une actualisation de cette provision conformément aux bases techniques prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation, a été effectué au 31/12/2014

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de circulation correspond à la différence entre le montant total de la rente à payer durant la période d'indemnisation déduction faite des montants déjà payés

- ***La provision pour risque d'exigibilité :***

Cette provision correspond à la somme algébrique des différences, calculées pour chaque catégorie de placement, entre la valeur comptable brute et la valeur de marché. Cette provision n'est constatée que dans le cas où ces différences dégagent une moins-value latente, la plus-value éventuelle n'est pas constatée. Cette provision est destinée à faire face à une insuffisante liquidité des placements, notamment en cas de modification du rythme de règlement des sinistres

- ***La provision pour risques en cours :***

Cette provision est constatée sur les catégories d'assurance dégageant un résultat déficitaire. En effet, la compagnie rapporte pour chacune des catégories d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachés à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, au montant des primes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Les branches ayant un rapport supérieur à 100% font l'objet d'une provision pour risque en cours. Cette provision est calculée en appliquant la partie du rapport excédent les 100% au montant de la provision pour primes non acquises de la branche

5 2 6 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de remboursement d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres versées au titre d'un sinistre auprès de la personne qui en a été responsable

II.6 Comptes de régularisation

II.6.1 Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés, correspondent à la fraction, non imputables à l'exercice, des frais engagés par la compagnie lors de l'émission des primes . Ces frais reportés ont été calculés, conformément aux dispositions de la norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance, sur la base des commissions et des autres coûts internes d'acquisition tels qu'ils ressortent de la répartition des charges par destination . La fraction de ces frais qui a été reportée aux exercices ultérieurs en actif du bilan a été dégagée en multipliant les charges précitées au rapport entre, d'une part, les primes non acquises de l'exercice, et les primes émises corrigées des primes restant à émettre et des primes à annuler de la même période d'autre part

II.6.2 Report de commissions reçues des réassureurs

Ce compte enregistre les commissions reçues des réassureurs sur les primes non acquises cédées aux réassureurs

II.7 Exemption à l'établissement des états financiers consolidés

Au sens du paragraphe 4 de la NCT 35, **LLOYD Assurances** est une société mère.

En application des paragraphes 5 et 6 de la même norme, une société mère doit présenter des états financiers consolidés à l'exception du cas où cette société mère soit une filiale d'une autre entreprise établie en Tunisie et qui présente des états financiers consolidés et que des intérêts minoritaires représentant 5% du capital ne s'y opposent pas.

La compagnie n'a pas présenté des états financiers consolidés puisqu'elle se trouve dans le champ d'application de cette exemption. En effet, **LLOYD Assurances** est une filiale de la Compagnie Financière d'Investissement – CFI.

Cette dernière est une entreprise établie en Tunisie et prépare annuellement des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable tunisien. De plus, des minoritaires représentant 5% du capital de **LLOYD Assurances** ne se sont pas opposé au fait que la compagnie ne prépare et présente pas des états financiers consolidés.

III. Analyse des Etats Financiers au 31/12/2021

III.1 Actifs

III.1.1 AC1 : Les actifs incorporels

Le solde de la rubrique « actifs incorporels bruts » s'élève au 31 décembre 2021 à **10 602 031** DT contre **7 152 896** DT au 31 décembre 2020, soit une augmentation de **3 449 135** DT.

Les actifs incorporels nets s'élèvent au 31 décembre 2021 à **5 565 628** DT contre **2 928 772** DT au 31 décembre 2020 . La variation de **2 636 856** DT se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Actifs Incorporels			
Investissements de recherches et développements	48 532	48 532	0
Droit au Bail	126 997	126 997	0
Concessions, brevets, licences et marques	10 304 434	6 886 410	3 418 024
Fonds de commerce	122 068	90 956	31 111
Actifs incorporels bruts	10 602 031	7 152 896	3 449 135
Amortissements	-5 036 403	-4 224 124	-812 279
Actifs incorporels nets	5 565 628	2 928 772	2 636 856

III.1.2 AC2 : Les actifs corporels

Le solde de la rubrique « actifs corporels nets » s'élève au 31 décembre 2021 à **2 100 327** DT contre **1 678 149** DT au 31 décembre 2020. La variation étant de **422 178** DT se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Actifs Corporels d'exploitation			
Installations techniques et machines	5 713 368	4 896 338	817 030
Autres installations, outillages et mobiliers	1 250 578	1 227 413	23 165
Actifs corporels d'exploitation bruts	6 963 946	6 123 750	840 195
Amortissements	-4 863 619	-4 445 601	-418 017
Actifs corporels nets	2 100 327	1 678 149	422 178

III.1.3 AC3 : Les placements

Le solde des placements nets s'élève au 31 décembre 2021 à **222 014 534 DT** contre **219 681 680 DT** au 31 décembre 2020, soit une augmentation de **2 332 854 DT** :

Libellé	2021	2020	Variation
Placements			
Terrains et constructions	14 656 570	14 656 570	-
Actions, titres à RV & parts FCP	67 529 105	56 228 455	11 300 651
Obligations et titres à revenus fixes	146 099 000	154 383 000	-8 284 000
Prêts aux personnels	342 881	707 037	-364 156
Dépôts et cautionnements	42 512	40 012	2 500
Placements bruts	228 670 068	226 015 073	2 654 995
Amortissements et provisions	-6 655 534	-6 333 393	-322 141
Placements nets	222 014 534	219 681 680	2 332 854

III.1.4 Notes sur les mouvements sur les éléments d'actifs (Annexe 8)

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions						V.C.N.		
	À l'ouv.	Acqu	Cess	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture:		à la clôture
					Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	
1. Actifs incorporels	7 152 896	3 449 135	0	10 602 031	4 224 124	0	812 279	0	0	0	5 036 403	0	5 565 628
1.1 Frais de recherche et développement	48 532	0	0	48 532	36 091	0	5 608	0			41 699	0	6 833
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	7 013 407	3 418 024	0	10 431 431	4 169 072	0	797 316	0			4 966 389	0	5 465 043
1.3 Fonds de commerce	90 956	31 111		122 068	18 960	0	9 355				28 315	0	93 752
2. Actifs corporels d'exploitation	6 123 750	840 195	0	6 963 946	4 445 601	0	418 017	0	0	0	4 863 619	0	2 100 327
2.1 Installations techniques et machines	4 896 338	817 030		5 713 368	3 509 846	0	365 895	0			3 875 741	0	1 837 627
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	1 227 413	23 165	0	1 250 578	935 756	0	52 122	0			987 878	0	262 700
2.3 Acomptes versés	0			0	0	0	0	0			0	0	0
3. Placements	226 015 073	495 572 095	492 917 100	228 670 068	3 178 523	3 154 871	14 244	377 948	0	70 052	3 192 767	3 462 767	222 014 534
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	14 656 570	0	0	14 656 570	3 178 523	50 000	14 244				3 192 767	50 000	11 413 803
3.2 Placements dans les entreprises liées	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.2.1 Parts	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.2.2 Bons et obligations	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.3.1 Parts	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.3.2 Bons et obligations	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.4 Autres placements financiers	211 358 503	495 572 095	492 917 100	214 013 498	0	3 104 871	0	377 948	0	70 052	0	3 412 767	210 600 731
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	56 228 455	12 848 751	1 548 100	67 529 106	0	3 011 708		377 948		70 052	0	3 319 605	64 209 501
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	154 383 000	482 585 000	490 869 000	146 099 000	0	0	0	0			0	0	146 099 000
3.4.3 Prêts hypothécaire	0			0	0	0	0	0			0	0	0
3.4.4 Autres prêts	707 037	135 844	500 000	342 881	0	89 445	0	0	0	0	89 445	0	253 435
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.4.6 Autres	40 012	2 500		42 512	0	3 717	0	0			0	3 717	38 794
3.5 Créances pour espèces déposées	0	0		0	0	0	0	0			0	0	0
3.6 Placements des contrats en UC	0	0		0	0	0	0	0			0	0	0
TOTAL:	239 291 719	499 861 426	492 917 100	246 236 045	11 848 248	3 154 871	1 244 540	377 948	0	70 052	13 092 789	3 462 767	229 680 489

III.1.5 État récapitulatif des placements (Annexe 9)

	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins-value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	14 656 570	11 413 803	27 627 760	16 213 957
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	66 723 122	63 403 518	55 772 461	-7 631 056
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	225 000	225 000	967 253	742 253
Autres parts d'OPCVM	580 983	580 983	580 983	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	146 099 000	146 099 000	146 099 000	-
Autres prêts et effets assimilés	342 881	253 435	253 435	-
Autres dépôts	42 512	38 794	38 794	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	-	-	-	-
Total	228 670 068	222 014 534	231 339 687	9 325 154
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>	228 670 068	212 691 715	-	-
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>	-	-	-	-

III.1.6 AC5 : Part des réassureurs dans les provisions techniques

Cette rubrique enregistre la part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises, dans les provisions pour sinistres à payer et dans la provision mathématique vie, La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Provision sinistres non vie	78 837 443	71 035 133	7 802 310
Provision pour primes non acquises et primes à annuler	11 070 329	10 195 184	875 144
Provision assurance vie	17 065 173	21 322 287	-4 257 114
Provision pour sinistre vie	4 765 250	3 619 244	1 146 006
Autres Prov. Techniques	0	398 619	-398 619
Total	111 738 195	106 570 468	5 167 727

III.1.7 AC6 : Créances

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à **104 915 648** DT contre **96 310 640** DT au 31 décembre 2020 La variation de **8 605 008** DT se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Créances				
Créances nées des opérations d'assurance directes	66 775 971	62 597 412	4 178 559	(A)
Créances nées des opérations de réassurances	40 834 331	35 719 796	5 114 535	(B)
Autres créances	13 147 004	12 958 702	188 302	(C)
Total des créances brutes	120 757 306	111 275 910	9 481 396	
Provisions pour dépréciation des créances	-15 841 658	-14 965 270	-876 388	(D)
Créances nettes	104 915 648	96 310 640	8 605 008	

(A) Créances nées des opérations d'assurance directes

Le solde brut des créances nées des opérations d'assurance directes s'élève au 31 décembre 2021 à **66 775 971** DT contre **62 597 413** DT au 31 décembre 2020.

La variation de **4 178 559** DT se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Créances nées des opérations d'assurance directes				
Primes acquises et non émises	7 027 923	5 965 277	1 062 646	
Primes à annuler	-3 777 308	-4 079 966	302 658	
Autres créances nées des opérations d'assurances directes	56 030 622	54 396 887	1 633 736	(i)
Créances indemnisées subrogées	7 494 733	6 315 215	1 179 519	(ii)
Total des créances brutes	66 775 971	62 597 413	4 178 559	

(i) Les autres créances nées des opérations d'assurances directes se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Autres créances nées des opérations d'Assurance Directe				
Arriérés agences	50 976 169	49 700 102	1 276 067	
Primes Retournées pour Non-Paiement	5 101 908	4 685 317	416 591	
Primes Retournées pour Motif Technique & Ristourne	-47 455	11 468	-58 923	
Total des créances brutes	56 030 622	54 396 887	1 633 736	

(ii) Les créances indemnisées subrogées concernent les paiements sinistres, en application des conventions IDA et RCA

(B) Créances Opération Réassurances

Le solde brut des créances nées des opérations de réassurance directes s'élève au 31 décembre 2021 à **40 834 331 DT** contre **35 719 796 DT** au 31 décembre 2020 Soit une variation de **5 114 535 DT** se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Créances des opérations de réassurance	40 834 331	35 719 796	5 114 535
Total des créances de réassurances brutes	40 834 331	35 719 796	5 114 535

La société Lloyd Tunisien a maintenu la provision pour dépréciation sur les créances d'opération de réassurances pour un montant de 281 047 DT.

(C) Autres créances

Libellé	2021	2020	Variation	
Personnel	354 065	309 374	44 691	(i)
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités pub	10 845 875	10 827 735	18 140	
Débiteurs divers	1 947 064	1 821 593	125 471	
Total des créances brutes	13 147 004	12 958 702	188 302	

(i) Ce montant correspond essentiellement aux avances et acomptes accordés au personnel

(D) Les provisions pour dépréciation des créances

Les provisions pour dépréciation des créances se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Provisions pour dépréciation des créances nées d'OP Ass	15 070 715	14 186 673	884 042	(i)
Provision pour dépréciation des cessions et retro	281 047	281 047	-	
Provision pour dépréciation des autres créances	489 896	497 549	-7 653	(ii)
Total des provisions pour dépréciation des créances	15 841 658	14 965 270	876 388	

(i) Les provisions pour dépréciation des autres créances nées des opérations d'assurances directes ont augmenté de **884 042 DT** se détaillant comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Provisions sur arriérés agences	9 577 529	9 109 633	467 896
Provisions sur créances contentieux primes	5 101 908	4 685 763	416 145
Provisions sur Autres créances nées des opérations d'AD	391 278	391 278	-
Total	15 070 715	14 186 673	884 042

(ii) La provision pour dépréciation des autres créances se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Provision pour dépréciation autres débiteurs divers	387 331	387 331	-
Provision pour dépréciation sur les loyers	102 565	110 218	-7 653
Total	489 896	497 549	-7 653

AC7 : Les autres éléments d'actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à **33 486 661 DT** contre **25 751 745 DT** au 31 décembre 2020, soit une augmentation de **7 734 916 DT** se détaillant comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	23 670 104	17 686 198	5 983 906	(A)
Charges reportées	14 294 710	10 176 118	4 118 592	(B)
Comptes de régularisation actifs	3 367 257	3 883 081	-515 825	(C)
Total des autres éléments d'actifs bruts	41 332 071	31 745 397	9 586 674	
Provisions / autres éléments d'actifs	-7 845 410	-5 993 652	-1 851 758	
Total des autres éléments d'actifs nets	33 486 661	25 751 745	7 734 916	

(A) Les avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à **18 428 136 DT** contre **12 910 892 DT** au 31 décembre 2020. La variation se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Effets à recevoir	5 259 167	6 577 857	-1 318 689	
Effets et chèques impayés	10 204 118	7 394 000	2 810 117	
Banques & comptes de Trésorerie assimilés	4 822 374	1 134 845	3 687 529	
Autres Avoirs	3 384 444	2 579 495	804 949	
Total des avoirs bruts	23 670 104	17 686 198	5 983 906	
Provisions effets et chèques impayés	-4 888 573	-4 421 911	-466 663	
Provisions sur comptes bancaires	-141 128	-141 128	-	
Provisions sur Autres Avoirs	-212 266	-212 266	-	
Total des avoirs nets	18 428 136	12 910 892	5 517 243	

(B) Les charges reportées

Le solde des comptes charges reportées nettes s'élève au 31 décembre 2021 à **11 691 269 DT** contre **8 957 771 DT** au 31 décembre 2020. La variation de **2 733 497 DT** se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Frais d'acquisitions reportés	8 549 102	6 982 845	1 566 257	(i)
Charges à répartir	5 729 744	3 177 409	2 552 336	
Autres charges à répartir	15 864	15 864	-	
Total des charges reportées	14 294 710	10 176 118	4 118 592	
Amortissements	-2 603 442	- 1 218 346	-1 385 095	
Total des charges reportées nettes	11 691 269	8 957 771	2 733 497	

- (i) Ce compte enregistre la partie afférente aux primes non acquises, aux commissions et aux frais d'acquisition engagés par la compagnie Ces frais seront reportés aux exercices de rattachement de ces primes.

(C) Les comptes de régularisation actifs

Le solde des comptes de régularisation actifs s'élève au 31 décembre 2021 à **3 367 257 DT** contre **3 883 081 DT** au 31 décembre 2020. La diminution de **515 825 DT** se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Intérêts et loyers acquis non échus	2 786 576	3 181 213	-394 637
Autres comptes de régularisation	580 681	701 869	-121 188
Total des comptes de régul Actifs	3 367 257	3 883 081	-515 825

III.2 Capitaux propres et passifs

III.2.1 CP : Les capitaux propres avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres de la compagnie ainsi que les mouvements y afférents se détaillent au 31 décembre 2021 comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Capital social	45 000 000	45 000 000	0
Réserves et primes liées au capital	13 290 000	5 790 000	7 500 000
Autres capitaux propres	37 500 000	37 500 000	0
Résultats reportés	-13 380 630	-16 562 831	3 182 201
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	82 409 370	71 727 169	10 682 201
Résultat net de l'exercice	6 470 762	10 682 201	-4 211 438
Capitaux propres avant affectation	88 880 132	82 409 370	6 470 762

Les capitaux propres avant affectation s'élèvent au 31 décembre 2021 à **88 880 132 DT** contre **82 409 370DT** au 31 décembre 2020.

Les autres capitaux propres correspondent à des émissions des titres participatifs de :

- ✓ 15 millions réalisée en décembre 2015,
- ✓ 17,5 millions réalisée en décembre 2018,
- ✓ et de 5 millions réalisée en Décembre 2019.

III.2.2 PA2 : Les provisions pour autres risques et charges

Le solde des provisions pour risque s'élève au 31 décembre 2021 à **829 271 DT** contre **926 297 DT** au 31 Décembre 2020 soit une variation de **-97 025 DT** qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
PROVISION POUR LITIGES	829 271	926 297	-97 025
	829 271	926 297	-97 025

III.2.3 PA3 : Les provisions techniques

Le solde des provisions techniques s'élève au 31 décembre 2021 à **227 838 942 DT** contre **213 353 085 DT** au 31 Décembre 2020 soit une variation de **14 485 857 DT** qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Provisions techniques assurance non vie	167 185 616	153 184 647	14 000 969	(A)
Provisions techniques assurance vie	60 653 326	60 168 438	484 888	(B)
Total	227 838 942	213 353 085	14 485 857	

(A) Provisions techniques assurance non vie

Les provisions techniques de l'assurance non vie se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Provisions pour primes non acquises	41 699 045	35 507 390	6 191 655	(i)
Provisions pour sinistres à payer (non vie)	120 032 790	113 275 687	6 757 103	(ii)
Provisions pour part bces et ristournes (non vie)	4 424 841	2 944 576	1 480 264	
Provisions pour égalisation et équilibrage	29 066	-	29 066	
Autre provisions techniques (non vie)	999 874	1 456 993	-457 119	
Total	167 185 616	153 184 647	14 000 969	

(i) L'augmentation de la provision pour primes non acquises de **6 191 655** DT se détaille par branche comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Provision pour PNA RD	5 483 883	5 631 703	-147 821
Provision pour PNA Auto	29 955 691	25 563 770	4 391 921
Provision pour PNA Incendie	2 823 787	2 237 799	585 988
Provision pour PNA Transport	2 228 715	987 823	1 240 893
Provision pour PNA autres branches	1 206 969	1 086 295	120 674
	41 699 045	35 507 390	6 191 655

(ii) La variation des provisions pour sinistres non-vie de **6 757 103** DT se détaille, par branche comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Provision pour sinistres RD	28 692 848	26 397 295	2 295 553
Provision pour sinistres Auto	66 675 873	63 137 557	3 538 316
Provision pour sinistres Incendie	13 959 517	11 584 245	2 375 272
Provision pour sinistres Transport	6 776 240	8 106 723	-1 330 483
Provision pour sinistres autres branches	3 928 311	4 049 867	-121 556
Total	120 032 790	113 275 687	6 757 103

(B) Provisions techniques assurance vie

Les provisions techniques en assurance vie se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Provisions d'assurance vie	55 264 505	55 257 656	6 849
Provisions pour sinistres à payer (vie)	5 388 821	4 910 782	478 039
Total	60 653 326	60 168 438	484 888

III.2.4 PA5 : Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Le solde des dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires s'élève au 31 décembre 2021 à **107 165 980** DT contre **98 992 229** DT au 31 décembre 2020 soit une augmentation de **8 173 751** DT

III.2.5 PA6 : Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2021 à **46 349 566** DT contre **47 313 069** DT au 31 décembre 2020 soit une diminution de **963 502** DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	
Dettes nées d'opérations d'assurances directes	10 146 307	11 830 365	-1 684 058	(A)
Dettes nées d'opérations de réassurances	16 640 847	19 244 372	-2 603 526	
Autres dettes	19 562 412	16 238 331	3 324 081	(B)
Total	46 349 566	47 313 069	-963 502	

(A) Les dettes nées d'opérations d'assurances directes

La variation des dettes nées d'opérations d'assurances directes de **1 684 058** DT se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Compte courant agents	3 785 874	4 162 263	-376 388
Commissions à payer Agents	5 113 980	5 822 966	-708 986
Compte d'attente à régulariser agents	745 849	1 393 590	-647 741
Compte Co-assureurs	301 023	301 023	0
Autres	199 581	150 523	49 058
Total	10 146 307	11 830 365	-1 684 058

(B) Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2021 à **19 562 412** DT contre **16 238 331** DT au 31 décembre 2020 soit une hausse de **3 324 081**DT

Libellé	2021	2020	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	451 753	451 753	-
Personnel	1 566 490	1 301 156	265 334
Etat, organismes sociaux et collectivités publiques	4 962 357	3 765 310	1 197 047
Créditeurs divers	12 581 813	10 720 113	1 861 700
Total	19 562 412	16 238 331	3 324 081

III.2.6 PA7 : Les autres passifs

Les autres passifs se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Report Commissions Reçues Réassureurs	1 323 912	1 198 525	125 387
Produits constatés d'avance	3 362 776	3 839 533	-476 758
Concours bancaires et autres passifs financiers	4 070 414	4 889 346	-818 932
Total	8 757 102	9 927 405	-1 170 303

IV. Note Sur l'Etat de Résultat

IV.1 Production

IV.1.1 Primes Acquises

A. Primes Acquises Non Vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Variation	
	2021	2020	Montant	%
Primes Nettes Ex &Ant				
RD	19 257	18 528	729	4%
AUTO	76 532	66 362	10 170	15%
INCENDIE	12 621	12 362	258	2%
TRANSP	9 584	4 218	5 365	127%
GRELE	5 294	5 377	-83	-2%
GROUPE	14 218	13 761	456	3%
Total	137 505	120 608	16 897	14%
Var Prov Annulation Primes	221	669	-448	-67%
Var Prov PANE	1 019	103	917	895%
Total Primes Nettes	138 745	121 380	17 366	14%
Var Prov PNA	-6 192	-3 186	-3 006	94%
Primes Acquises	132 553	118 194	14 360	12%

En 2021, les primes acquises non-vie totalisent **132 553** mD contre **118 194** mD l'exercice précédent, soit une croissance de **12%**.

B. Primes acquises vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Variation	
	2021	2020	Montant	%
Primes émises & acceptées nettes	5 518	9 059	-3 541	-39%
Var Prov PANE	43	-77	120	-156%
Var Prov Prime à annuler	82	-122	204	100%
Primes Acquises	5 643	8 861	-3 217	-36%

En 2021, les primes acquises vie totalisent **5 643** mD contre **8 861** mD l'exercice précédent, soit une baisse de **-36%**.

IV.2 Charges des sinistres

IV.2.1 Règlement de sinistres

Les sinistres réglés ont augmenté de **1,94%** pour totaliser **62 875 mD** en 2021 contre **61 679 mD** en 2020.

(En mD)

Désignation		2021		2020		Var
		Montant	Part en %	Montant	Part en %	%
Affaires Directes Non Vie	Risques Divers	7 128	11,34%	6 774	10,98%	5,23%
	Automobile	34 089	54,22%	31 426	50,95%	8,47%
	Incendie	6 153	9,79%	11 188	18,14%	-45,00%
	Transport	2 097	3,33%	746	1,21%	181,14%
	Grêle	53	0,08%	475	0,77%	-88,89%
	Groupe	10 770	17,13%	8 885	14,41%	21,21%
	Total Non Vie	60 290	95,89%	59 494	96,46%	1,34%
Total Vie	2 528	4,02%	2 147	3,48%	17,75%	
Total Affaires Directes		62 818	99,91%	61 641	99,94%	1,91%
Acceptations		57	0,09%	38	0,06%	48,18%
Total Général		62 875	100,00%	61 679	100,00%	1,94%

IV.2.2 Charges des Sinistres non vie

La charge de sinistres non vie a enregistré une augmentation de **13,10%** par rapport à 2020

(En mD)

Désignation	2021	2020	Variation	
	Montant	Montant	Montant	%
Sinistres payés	60 347	59 532	815	1%
Versements de rentes	105	97	8	8%
Recours et sauvetages encaissés	-2 466	-2 662	196	-7%
Frais de Gestion des sinistres	9 329	6 985	2 343	34%
Prestations payées	67 315	63 953	3 362	5,26%
Provisions SAP (net de recours) à la clôture	120 033	113 276	6 757	6%
Provisions SAP (net de recours) à l'ouverture	-113 276	-111 737	-1 539	1%
Variation de la provision pour sinistres à payer	6 757	1 539	5 218	339,01%
Charge de sinistres	74 072	65 492	8 579	13,10%

IV.2.3 Charges des Sinistres vie

La charge des sinistres Vie a enregistré une diminution de **21,11%** par rapport à 2020.

(En mD)

Désignation	2021	2020	Variation	
			Montant	%
Sinistres et capitaux échus	2 979	2 700	280	10%
Recours & Sauvetages Encaissés	0	0	0	0%
Frais de Gestion des sinistres	334	249	85	34%
Prestations payées	3 313	2 949	364	12,36%
Provisions SAP à la clôture	5 389	4 911	478	10%
Provisions SAP à l'ouverture	-4 911	-3 054	-1 857	61%
Variation Provision SAP	478	1 857	-1 379	-74%
Charge des sinistres	3 791	4 806	-1 014	-21,11%

IV.3 Représentation des engagements techniques

Le total des engagements techniques hors recours a augmenté en 2021 de **15,240 MD** et atteint **241,367 MD** contre **226,127 MD** en 2020. Cette variation est due essentiellement à la hausse des provisions pour primes non acquises de **6,192 MD** et la hausse des provisions pour sinistre à payer brutes des prévisions de recours à encaisser de **8,158 MD**.

IV.4 Notes sur les provisions pour sinistres à payer (Annexe 10)

(En DT)

Année d'inventaire:	Exercice de surveillance				
	2016	2017	2018	2019	2020
Inventaire 2019					
Règlements cumulés	35 015 115	40 817 731	35 821 464	20 422 659	
Provisions pour sinistres	8 646 960	13 646 033	28 836 114	28 711 380	
Total charges des sinistres	43 662 074	54 463 764	64 657 578	49 134 039	
Primes acquises	67 138 508	75 865 332	81 008 695	92 017 121	
% sinistres / primes acquises	65,03%	71,79%	79,82%	53,40%	
Année d'inventaire:	Exercice de surveillance				
	2016	2017	2018	2019	2020
Inventaire 2020					
Règlements cumulés	43 357 027	44 085 859	43 315 817	37 629 853	23 185 240
Provisions pour sinistres	6 531 143	8 540 906	22 364 290	19 887 511	34 232 378
Total charges des sinistres	49 888 170	52 626 765	65 680 107	57 517 364	57 417 618
Primes acquises	67 138 508	75 865 332	81 008 695	92 017 121	118 193 737
% sinistres / primes acquises	74,31%	69,37%	81,08%	62,51%	48,58%
Année d'inventaire:	Exercice de surveillance				
	2017	2018	2019	2020	2021
Inventaire 2021					
Règlements cumulés	50 084 358	48 472 735	44 238 701	40 492 203	25 219 025
Provisions pour sinistres	5 941 097	14 290 050	13 300 394	25 635 686	35 236 702
Total charges des sinistres	56 025 456	62 762 785	57 539 096	66 127 889	60 455 726
Primes acquises	75 865 332	81 008 695	92 017 121	118 193 737	132 553 384
% sinistres / primes acquises	73,85%	77,48%	62,53%	55,95%	45,61%

IV.5 Notes sur la ventilation des charges et produits (Annexe 11)

(En DT)

Libellé	Autres revenus et frais financiers	Total	Charges des Placements
1 Placements immobiliers			
1 1 Immeubles	217 860	217 860	96 360
1 2 Parts et actions de société immobilière	-	-	-
Total	217 860	217 860	96 360
2 Participations			
2 1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	3 232 429	3 232 429	-
2 2 Emprunts obligataires	1 363 848	1 363 848	
2 3 Actions de sociétés cotées en bourse	2 483 622	2 483 622	377 948
2 4 Parts et actions dans les OPCVM	21 456	21 456	-
2 5 Parts dans les SICAR et SICAF	-	-	
2 6 Autres actions et valeurs mobilières	132 776	132 776	
2 7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	7 071 978	7 071 978	
2 8 Contrats en unités de comptes		-	
2 9 Autres	3 650	3 650	
Total	14 309 759	14 309 759	377 948
3 Autres placements			-
4 Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)	202 672	202 672	6 724 147
Total Revenus & Charges de placements	14 730 292	14 730 292	7 198 456
Intérêts	6 627 422	6 627 422	
Frais externes	-	-	
Autres frais	571 034	571 034	
Total charges des placements	7 198 456	7 198 456	

IV.6 Notes sur le résultat technique par catégorie d'assurance vie (Annexe 12)

Intitulé	Temporaire décès
Primes	5 643 469
Charges de prestations	3 791 176
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	36 572
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	
Solde de souscription	1 815 720
Frais d'acquisition	1 007 474
Autres charges de gestion nettes	958 688
Charges d'acquisition et de gestion nettes	1 966 162
Produits nets de placements	1 414 924
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	1 414 924
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 418 809
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	1 443 432
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	-3 111 108
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt	
Comm reçues des réass ^{eurs} et/ou des des ^{retroces} aires	890 674
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-2 195 811
Résultat technique	-931 329
Informations complémentaires	
Montant des rachats	451 132
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	5 388 821
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-4 910 782
Provisions mathématique	
Provision mathématique à la clôture	55 264 505
Provision mathématique à l'ouverture	-55 257 656
A déduire	
Provisions devenues exigibles	

IV.8 Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Vie (Annexe 15)

Intitulé	Temporaire décès	Raccordement
Primes	5 643 469	PRV1 1°colonne
Charges de prestations	3 791 176	CHV1 1°colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	36 572	CHV2 1°colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)		CHV10-PRV3 1°colonne
Solde de souscription	1 815 720	
Frais d'acquisition	1 007 474	CHV41-CHV42
Autres charges de gestion nettes	958 688	CHV43-CHV5- PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	1 966 162	
Produits nets de placements	1 414 924	PRV2-CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques		CHV3 1°colonne
Solde financier	1 414 924	
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 418 809	PRV1 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	1 443 432	CHV1 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	-3 111 108	CHV2 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt		CHV3 2°colonne
Comm reçues des réass ^{eurs} et/ou des desrétroces ^{aires}	890 674	CHV44 2°colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-2 195 811	PRV1 1°colonne
Résultat technique	-931 329	
Informations complémentaires		
Montant des rachats	451 132	
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture	5 388 821	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-4 910 782	
Provisions techniques brutes à la clôture	55 264 505	
Provision mathématique à l'ouverture	-55 257 656	
A déduire	0	
Provisions devenues exigibles	0	

IV.9 Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie (Annexe 16)

	TOTAL	raccordement
Primes acquises	132 553 384	
Primes émises	138 745 039	PRNV11 1°colonne
Variation des primes non acquises	-6 191 655	PRNV12 1°colonne
Charges de prestations	73 643 883	
Prestations et frais payés	67 314 834	CHNV11 1°colonne
Charges des provisions pour prestations diverses	6 329 050	CHNV2+CHNV6 1°colonne
Solde de souscription	58 909 501	
Frais d'acquisition	21 236 560	CHNV41- CHNV42
Autres charges de gestion nettes	11 053 707	CHNV43- CHNV5-PRNV2
Charges d'acquisition et de gestion nettes	32 290 267	
Produits nets de placements	4 196 636	PRNV2-CHNV9
Participation aux résultats	-1 814 538	CHNV3 1°colonne
Solde financier	2 382 098	
Primes cédées aux réassureurs	-76 188 472	PRNV11 2°colonne
Part des réass et/ou des rétrocds dans les primes acquise	875 144	PRNV12 2°colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocds dans les prestations payées	29 087 321	CHNV11 2°colonne
Part des réas et/ou des rétrocds dans les charges de prov pour prestation	6 434 204	CHNV12 + CHNV2+CHNV6 2°colonne
Part des réass et/ou des rétrocd dans la participation aux résultats	3 564 387	CHNV3 2°colonne
Commissions reçues des réass et/ou des rétrocd	15 502 634	CHNV44
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-20 724 782	
Résultat technique	8 276 550	
Informations complémentaires	0	
Provisions pour primes non acquises clôture	-41 699 045	
Provisions pour primes non acquises ouverture	35 507 390	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	120 032 790	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	-113 275 687	
Autres provisions techniques clôture	1 028 940	
Autres provisions techniques ouverture	-1 456 993	
A déduire :		
Provisions devenues exigibles	0	

IV.10 Notes sur L'Etat de Flux de Trésorerie

La trésorerie de fin d'exercice a enregistré une augmentation de 5,3 MD par rapport à l'exercice précédent en passant de -1,3 MD en 2020 à 4 MD en 2021.

(A) Flux de trésorerie provenant des activités de l'exploitation

Ce flux est passé de -3 519 KDT en 2020 à 9 656 KDT en 2021, soit une variation de 13 175 KDT :

Cette variation provient principalement des rubriques suivantes :

- Les encaissements des primes reçues des assurés ont enregistré une augmentation de 10 686 KDT.
- Les sommes versées pour paiement des sinistres ont enregistré une baisse de 1 876 KDT.
- La variation entre décaissements des primes pour les cessions et les encaissements des sinistres pour les cessions a connu une hausse en faveur des réassureurs en passant de 32 231 KDT en 2020 à 46 005 KDT en 2021.
- Les commissions versées aux intermédiaires ont enregistré une hausse de 326 KDT.
- Les décaissements aux fournisseurs et au personnel ont enregistré une baisse de 4 864 KDT.
- La variation entre décaissements et les encaissements liés à l'acquisition de placements financiers ont enregistré une baisse de 2 381 KDT.
- Les taxes sur les assurances versées au trésor ont enregistré une hausse de 2 843 KDT.
- Les produits financiers reçus ont enregistré une hausse de 706 KDT.
- Les autres mouvements ont enregistré une variation de 6 565 KDT.

(B) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Ce flux est passé de - 797 KDT en 2020 à -4 289 KDT en 2021, soit une variation de 3 492 KDT.

(C) Flux de trésorerie provenant des activités de financements

Ce flux est passé de -75 KDT en 2020 à -60 KDT en 2021, soit une variation de 15 KDT.

V. Notes Complémentaire

V.1 Parties liées

- La compagnie gère des polices d'assurance souscrites par les sociétés du Groupe BAYAHY, au titre desquelles des primes ne sont pas intégralement encaissées.

Les arriérés relatifs aux exercices 2021 et antérieurs s'élèvent, à la date du 31 décembre 2021, à 692 KDT.

- La compagnie a souscrit en 2021 à des billets de trésorerie émis par les sociétés du groupe pour un montant total de 132 450 KDT. Les intérêts rattachés à l'exercice 2021 s'élèvent à 3 575 KDT.
- La compagnie a émis des titres participatifs souscrites par la société mère la compagnie financière d'investissement « CFI » pour un montant total de 37 500 KDT.

Les charges d'intérêts afférentes à ces titres participatifs et constatées en 2021 s'élèvent à 5 213 KDT.

- Les transactions réalisées avec la société LLOYD Vie au cours de l'exercice 2021 et inscrites en compte courant- associé, se présentent comme suit :

+ Allocation à la société LLOYD Assurances d'une quote-part de la charge du personnel encourue par LLOYD VIE et afférente à des travaux effectués pour le compte de la société mère.	1 118 190
+ Quote-part de la société LLOYD Assurances dans la charge d'amortissement des voitures de fonction de la société LLOYD VIE suite à leur utilisation par la société mère :	110 404
+ Quote-part de la société LLOYD Assurances dans les honoraires d'assistance	8 136
+ Quote-part de la société LLOYD Assurances dans les frais d'assurance des voitures de fonctions de la société LLOYD VIE suite à leur utilisation par la société mère :	14 336
- Charge de travail consacrée par la société LLOYD Assurances à la société LLOYD VIE et évaluée au temps plein équivalent :	(104 943)
- Primes d'assurances dues à la société LLOYD Assurances au titre de l'assurance groupe, auto, assurance voyage, et multirisques professionnels :	(37 650)

V.2 Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26 Mai 2022 par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

LLOYD TUNISIEN S.A
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN S.A,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers du LLOYD TUNISIEN S.A qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître des capitaux propres de 88 880 132 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 6 470 762 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Rapport de gestion du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport tel qu'arrêté par le conseil d'administration du 26 mai 2022.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les

opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 07 juin 2022

Les commissaires aux comptes

**FINOR
Karim DEROUICHE**

**Conseil Audit Formation
Abir MATMTI**

LLOYD TUNISIEN S.A
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN S.A,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2021

- Votre conseil d'administration a autorisé des placements financiers sous forme de billets de trésorerie avec les sociétés du groupe qui se détaillent comme suit :

Emetteur	Montant total en KDT	Intérêts rattachés à l'exercice 2021 en KDT	Encours au 31/12/2021 en KDT
Zeineb Immobilière	59 000	1 592	20 000
C.F.I	45 900	1 243	15 300
T.P.S	9 800	244	3 100
Immobilière Magasin Général	13 500	291	5 500
Promotion Immobilière Montfleury	2 000	151	2 000
Founa Distribution	2 250	53	1 250
Total	132 450	3 575	47 150

- Votre société a conclu avec la société « LLOYD VIE » une convention de prestations de services portant sur divers travaux d'assistance à assurer par chacune des deux sociétés moyennant des refacturations réciproques. A ce titre, le montant facturé par votre société en 2021 est de 143 KDT. Le montant facturé par la société « LLOYD VIE » à votre société en 2021 est de 1 251 KDT. Cette convention a été autorisée à postériori par le conseil d'administration du 26 mai 2022. Le compte de la société « LLOYD VIE » présente au 31 décembre 2021 un solde créditeur de 280 KDT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

- Votre société a réalisé en 2020 des placements financiers sous forme de billets de trésorerie avec les sociétés du groupe. Ces billets de trésorerie qui ont été totalement remboursés durant l'exercice 2021 et ayant généré le même exercice des intérêts pour un total de 426 KDT se détaillent comme suit :

Emetteur	Encours au 31/12/2020 en KDT	Intérêts rattachés à l'exercice 2021 en KDT
Zeineb Immobilière	20 000	119
C.F.I	20 850	77
T.P.S	3 500	36
Immobilière Magasin Général	5 500	175
Promotion Immobilière Montfleury	2 000	11
Founa Distribution	500	7
Total	52 350	426

- Votre société a conclu le 30 décembre 2020 avec la société « LLOYD VIE » une convention de placement de 500 KDT rémunéré au taux de 8% destiné au financement de ses besoins de trésorerie et ce, dans le cadre d'une convention de « compte courant associé ».

Ce montant a fait l'objet d'un remboursement intégral en décembre 2021.

Le produit constaté à ce titre en 2021 s'élève à 37 KDT.

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation par le Conseil d'Administration du 30 décembre 2020.

- La compagnie gère des polices d'assurance souscrites par les sociétés du Groupe BAYAHI, membres du conseil d'administration, au titre desquelles des primes ne sont pas intégralement encaissées.

Les arriérés relatifs aux exercices 2021 et antérieurs s'élèvent, à la date du 31 décembre 2021, à 692 KDT.

- Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 5 000 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 8% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 0.25% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. L'intérêt variable est payable dans les dix jours qui suivent l'assemblée générale ordinaire ayant approuvé les comptes. La souscription a été réservée à la société CFI. Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 12 décembre 2019 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 décembre 2019. Les modalités et les conditions de l'émission de ces titres participatifs ont été autorisées par le conseil d'administration du 25 décembre 2019.

La charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 741 KDT pour l'exercice 2021.

- Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 17 500 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 8% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 1.2% des primes émises, nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. L'intérêt variable est payable dans les dix jours qui suivent l'assemblée générale ordinaire ayant approuvé les comptes. La souscription a été réservée à la société CFI.

Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 26 novembre 2018 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 décembre 2018. Les modalités et les conditions de l'émission de ces titres participatifs ont été autorisées par le conseil d'administration du 10 décembre 2018.

La charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 3 039 KDT pour l'exercice 2021.

- Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 15 000 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 5% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 0.5% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. La souscription a été réservée à la société CFI. Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 26 novembre 2015 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 décembre 2015.

La charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 1 433 KDT pour l'exercice 2021.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration réuni en date du 31 janvier 2017 a désigné Monsieur Yazid SELLAOUTI en tant que Directeur Général de la société et a chargé le comité de rémunération de fixer sa rémunération.

Le comité de rémunération du 18 décembre 2018 a arrêté la rémunération et avantages accordés au Directeur Général avec effet au 1^{er} janvier 2018. A ce titre, Il perçoit, une rémunération annuelle de 200 000 DT nette d'impôts et charges sociales payable sur 12 mois, une prime de bilan de 50 000 DT, une indemnité mensuelle de 2 500 DT net par mois au titre de la voiture de fonction, bons d'essence de 500 DT par mois, téléphone, tickets restaurant, une assurance vie et santé, ligne ADSL ou FO et le remboursement de 70% de la police auto.

A compter du 1^{er} janvier 2021, cette rémunération est désormais équivalente à une indemnité mensuelle brute de 56 500 DT servie sur 12 mois.

Par ailleurs, le comité de rémunération du 20 septembre 2021 a arrêté la rémunération complémentaire de monsieur Yazid SELLAOUTI en contrepartie de la réalisation de ses objectifs. A ce titre, il lui a accordé une indemnité brute de 150 000 DT.

- Le conseil d'administration réuni en date du 26 novembre 2018 a désigné Monsieur Karim GHELALA en tant que Directeur Général Adjoint de la société et a chargé le comité de rémunérations de fixer sa rémunération.

Le comité de rémunération du 12 juillet 2021 a arrêté la rémunération et avantages accordés au Directeur Général Adjoint avec date d'effet au 1^{er} janvier 2021. Il perçoit, à ce titre, une rémunération annuelle de 174 720 DT net d'impôts et charges sociales et hors avantages fiscaux payable sur 12 mois ainsi que des bons d'essence de 600 DT par mois, une voiture de fonction, téléphone, tickets restaurant et le remboursement de 70% de la police auto.

- Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2021 statuant sur les comptes annuels.

Les obligations et engagements de la société LLOYD TUNISIEN S.A envers ses dirigeants, tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (DT) :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme	829 871	-	458 092 (*)	-	75 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	8 639	-	-	-
Total	829 871	-	466 731	-	75 000	-

(*) Charges sociales et fiscales comprises.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 07 juin 2022
Les commissaires aux comptes

FINOR
Karim DEROUCHE

Conseil Audit Formation
Abir MATMTI